

SUD Éducation Bretagne
1-3 A rue Zénaïde Fleuriot
22000 Saint-Brieuc
Tél : 07 66 48 66 17
Courriel : sud-education22@wanadoo.fr



Stage de formation syndicale - AESH

Connaître ses droits - Quel(s) statut(s) – Quelles revendications ?

Jeudi 12 novembre 2020 à Saint-Brieuc

Ce stage est destiné à **tou-te-s les AESH mais aussi à tou-te-s les collègues engagé-e-s dans la défense des droits des personnels et impliqué-e-s dans l'inclusion scolaire.**

En juin 2019, deux nouvelles circulaires qui ont instauré l'organisation en PIAL ont détérioré le statut des AESH et dégradé l'accueil des élèves en situation de handicap. Ce stage se propose de faire le point sur l'application et les conséquences de ces circulaires, de donner des outils de défense des droits et d'ouvrir des perspectives de combat.

Nous vous invitons à venir vous informer, échanger et débattre lors de ce stage de formation syndicale. C'est un droit pour tous les personnels. **Vous pouvez bénéficier de 12 jours par an de congés pour formation syndicale à plein traitement durant l'année.** Ces journées ne peuvent être déduites de vos salaires !

9h Accueil café

9h30 Présentation et attentes

10h-12h

Les nouvelles circulaires et leur application.

Pourquoi revendiquer un statut de fonctionnaire ?

Repas partagé en auberge espagnole

13h30-17h

Conditions de travail, pressions hiérarchiques : se défendre, s'organiser pour faire respecter les droits et en gagner de nouveaux.

Des outils militants pour faire reconnaître ses droits au quotidien.

Pour s'inscrire, 2 étapes :

- **envoyer un mail** avec nom, prénom, lieu d'affectation, téléphone et adresse mail,
à : sud-education22@wanadoo.fr

- **Déposer une demande de stage** auprès de la hiérarchie **au plus tard le 12 octobre 2020**

Une attestation de présence vous sera fournie le jour du stage. En l'absence de réponse 15 jours avant la date du stage, l'autorisation d'absence est réputée accordée. Prévenez-nous en cas de difficultés ou si vous voulez de l'aide pour la demande auprès de l'administration.

Voici le modèle à utiliser :

« Lieu », le *

Mme la Rectrice s/c du chef d'établissement

Ou de Mme la Directrice Académique s/c M./Mme l'Inspecteur-trice de circonscription

Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de deux journées, en application de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation syndicale qui se déroulera le jeudi 12 novembre 2020, à ST BRIEUC. Ce stage est déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :

ANNÉE 2020-2021

Adhésion Ré adhésion 
ADHÉRER A SUD ÉDUCATION POUR LUI DONNER LES MOYENS D'AGIR

NOM :

Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville : Tel :

E-mail :

Voulez vous être inscrit-e sur la liste de discussion interne (liste de débats, d'échanges et d'informations entre adhérent-e-s)

Oui Non
Situation professionnelle

Corps : Fonction :

Discipline : Type de poste (TZR, ZIL....)

Temps complet Temps partiel Quotité :% Retraité-e Disponibilité Congé Type : Sans poste
Établissement d'exercice

Type (école, collège, lycée, LP) et nom :

Adresse :

Code postal : Ville : Tel :

Acceptez-vous que vos coordonnées personnelles soient transmises à d'autres syndiqué-e-s de votre secteur : Oui Non

J'autorise Sud Éducation 22 à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06. 01. 78 informatique et liberté. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à Sud Éducation 22

Date :

Signature :

Montant de la cotisation annuelle :€ Deux solutions de règlement :

- **Règlement en 1 fois** **2 fois** **3 fois** **+ de 3 fois** Pour des raisons de trésorerie, si vous choisissez de payer en plusieurs fois, envoyez tous vos chèques dès maintenant. Votre dernier chèque doit être encaissable **au plus tard en juin**.

- **Virement de 12 mensualités** : Vous effectuez vous-même le virement à partir de votre compte sur celui du syndicat en divisant le montant de votre cotisation par 12. Montant des mensualités :€ (**seulement à partir du mois de septembre**)

IBAN du syndicat : FR76 1558 9228 7604 9115 9844 075 BIC : CMBFR2BARK

- **A partir du mois d'octobre, vous pouvez également payer par virement, en choisissant le nombre de mensualités et en veillant à ce que le montant soit réglé avant le mois de septembre de l'année suivante.**

Salaire mensuel	Cotisation annuelle	Cotisation mensuelle	Taux
Minimum	5		
+ de 750	27		
+ de 900	45	3,75	4,74 %
+ de 1000	54	4,50	5,14 %
+ de 1200	75	6,25	6,00 %
+ de 1300	88,5	7,38	6,56 %
+ de 1400	102	8,50	7,03 %
+ de 1500	117	9,75	7,55 %
+ de 1600	135	11,25	8,18 %
+ de 1700	153	12,75	8,74 %
+ de 1800	174	14,50	9,41 %
+ de 1900	192	16	9,85 %
+ de 2000	230	19,17	11,24 %
+ de 2100	251	20,91	11,70 %
+ de 2200	273	22,75	12,16 %
+ de 2300	295	24,58	12,57 %
+ de 2400	317	26,42	12,96 %
+ de 2500	340	28,33	13,35 %
+ de 2600	366	30,50	13,83 %
+ de 2700	391	32,58	14,24 %
+ de 2800	418	34,83	14,68 %
+ de 2900	445	37,08	15,10 %
+ de 3000	473	39,41	15,52 %
+ de 3100	503	41,91	15,98 %
+ de 3200	532	44,33	16,38 %
+ de 3300	563	46,92	16,82 %
+ de 3400	595	49,58	17,26 %
+ de 3500	628	52,33	17,70 %
+ de 3600	calcul	calcul	18,30 %

Si vous ne payez pas d'impôt sur les revenus vous pouvez minorer de 66% le montant de votre adhésion.

Bulletin à envoyer à

Sud Éducation 22 1-3 A rue Zénaïde Fleuriot 22000 Saint Brieuc

Tel : 07 66 48 66 17

sud-education22@wanadoo.fr

<http://sudeducation22.ouvaton.org>